PAIE 2

DSN « Fin de contrat »

-

Édition Janvier 2022

la-vie-scolaire
by Axess

Table des matières

1 Fin de contrat de travail unique en DSN 3
1.1 Le signalement de fin de contrat en DSN 3
1.2 Rappel DSN mensuelle et DSN événementielle 3
1.3 Comment faire une DSN événementielle fin de contrat 3

2 Faire une DSN évènementielle « Fin de contrat » dans Paie 2 3
2.1 Utilisation de la notion de « Période » dans le paramétrage de votre DSN : . 5

3 Génération et contrôle de votre DSN 5

4 Modification individuelle 5
4.1 Préavis de fin de contrat : 5
4.2 Indemnités de fin de contrat : 5
4.3 Mois de la DSN mensuelle portant sur les derniers éléments déclarés dans la FTCU : 6

5 Pour information : Du signalement à l'attestation employeur. 7

6 La DSN Mensuelle : 7

A compter de janvier 2022 la seule modalité déclarative acceptée pour l'attestation employeur sera la transmission du signalement de fin de contrat de travail unique (FCTU) véhiculé par la DSN.

En effet, au 31 décembre 2021, vous ne pourrez plus produire vos attestations employeur ni par le canal de l'AE dématérialisée (AED), ni par le signalement de fin de contrat de travail (FCT) de la DSN.

1 Fin de contrat de travail unique en DSN

1.1 Le signalement de fin de contrat en DSN

Le signalement de fin de contrat de travail en DSN s'appelle FCTU « Fin de Contrat de Travail Unique », il doit être réalisé dans les 5 jours de la survenance de l'événement de sortie.

Ce signalement en Déclaration Sociale Nominative permet d'informer Pôle Emploi et les organismes de la sortie du salarié des effectifs de l'entreprise.

En réalisant cette déclaration, vous obtenez par retour une attestation Pôle Emploi rematérialisée. Cette attestation fait partie des documents de fin de contrat à remettre au salarié sortant.

1.2 Rappel DSN mensuelle et DSN événementielle

Tous les mois, vous réalisez une DSN mensuelle avec les données des bulletins de paie et des salariés.

Cette DSN permet notamment de remplir les obligations de l'entreprise envers les organismes sociaux y compris la transmission et le paiement des cotisations sociales.

Lorsqu'il survient un événement particulier au salarié de l'entreprise, l'entreprise est tenue d'effectuer un signalement de l'événement aux organismes. Pour cela, l'entreprise réalise une DSN événementielle.

Par exemple, si le salarié est absent pour maladie non professionnelle, il convient de transmettre une DSN événementielle « arrêt de travail ». Mais si le salarié quitte l'entreprise alors c'est une DSN évènementielle « fin de contrat unique» qu'il vous faut transmettre.

1.3 Comment faire une DSN événementielle fin de contrat

Pour réaliser une DSN événementielle de fin de contrat, vous devez avoir mis en place la DSN, ce qui ne devrait pas poser de problème étant donné que la transmission d'une DSN mensuelle est une obligation.

D'autre part, vous devez vous assurer que la DSN transmise permette d'identifier les salariés correctement. Pour cela, avant l'envoi, vous devez aller vérifier votre DSN via l'utilitaire de NET ENTREPRISES et si besoin apporter les corrections.

2 Faire une DSN évènementielle « Fin de contrat » dans Paie 2

Cliquez sur DSN dans la barre des tâches de Paie 2 :

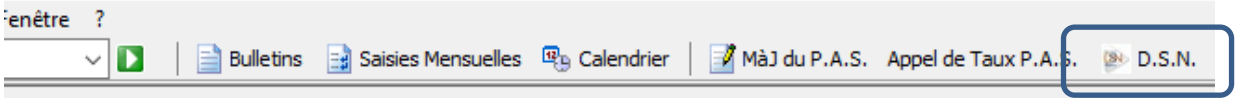

Ensuite cliquez sur le bouton paramétrer de la fenêtre de la D.S.N

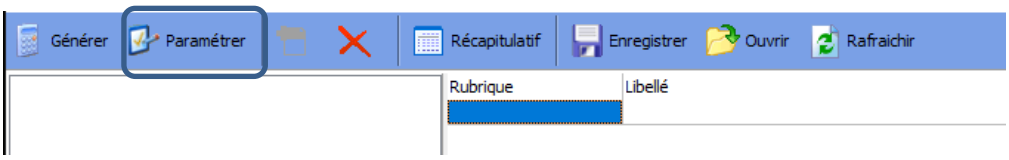

En fonction de la déclaration à faire, vous devez modifier le code nature.

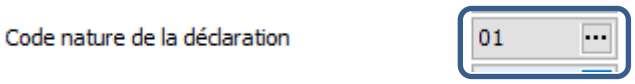

En cliquant sur ..., vous ouvrirez la liste permettant de choisir le mode de déclaration que vous souhaitez

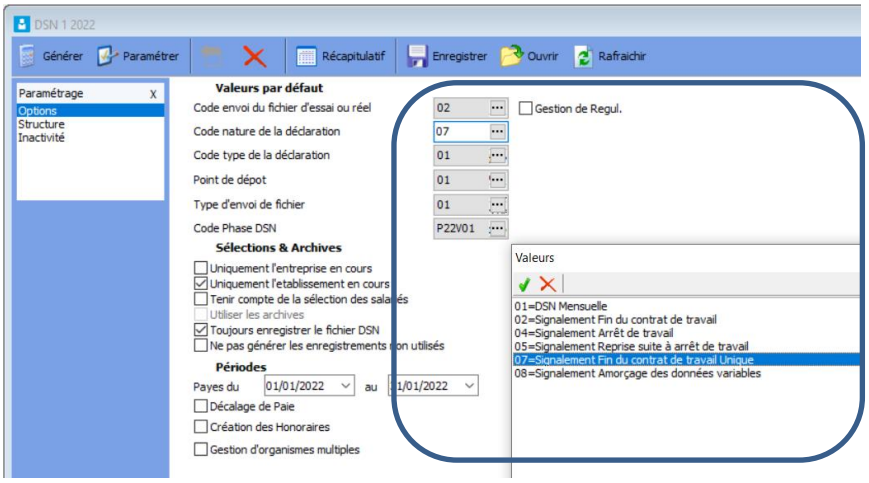

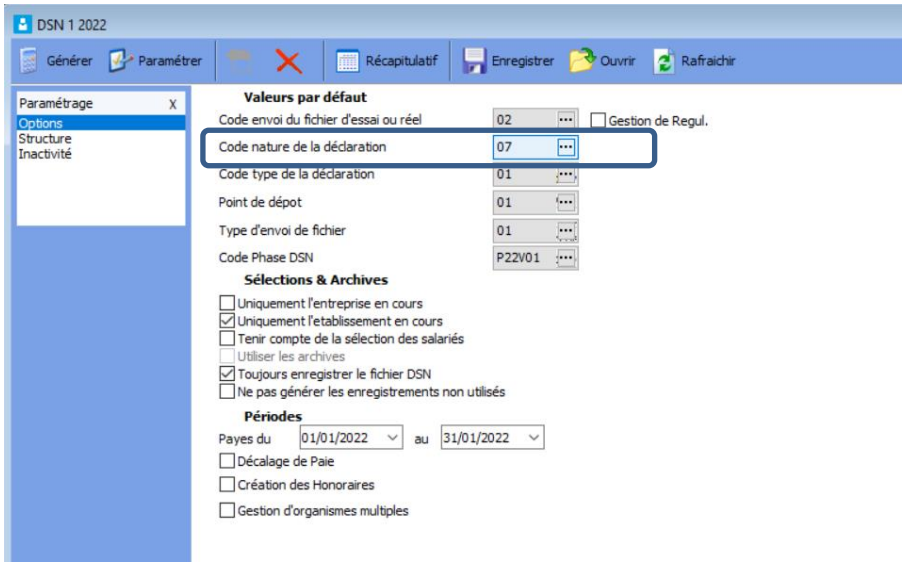

En cliquant sur « Structure », vous rentrez directement dans la structure de la DSN évènementielle « Fin de contrat ».

2.1 Utilisation de la notion de « Période » dans le paramétrage de votre DSN :

Il est très important de bien utiliser la notion de période lorsque vous faites des DSN évènementielles pour des arrêts de travail.

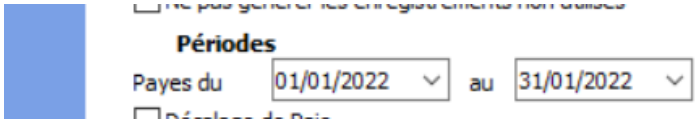

3 Génération et contrôle de votre DSN

La génération de la DSN « Fin de contrat » reste identique à la DSN mensuelle. Le contrôle via l'utilitaire de Net entreprise est également identique.

4 Modification individuelle

Vous serez surement obligés de rajouter des lignes à votre DSN de « fin de contrat unique » comme l'indemnité compensatrice de congés payés (pour un CDD) ou une autre indemnité (de licenciement, transactionnelle…), mais également les informations liées au préavis de fin de contrat.

4.1 Préavis de fin de contrat :

Une fois votre DSN générée, vous allez devoir renseigner le bloc S21.G00.63 afin de spécifier si le préavis a été ou non réalisé … mais également les dates de début et de fin du préavis.

Rubrique	Libellé	Valeur
S21.G00.63	**Préavis**	**Préavis**
S21.G00.63.001	*Type réalisation et paiement du préavis*	
S21.G00.63.002	*Date de début de préavis*	
S21.G00.63.003	*Date de fin de préavis*	

4.2 Indemnités de fin de contrat :

Pour rajouter une nouvelle ligne « S21.G00.52 », vous devez dans un premier temps sélectionner la ligne « S21.G00.50 – Versement Contrat n° »

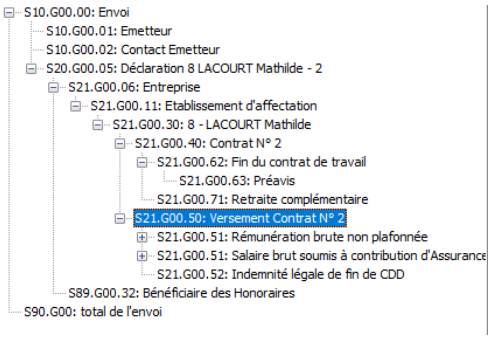

Une fois sélectionnée, cliquez sur l'icône se trouvant dans la barre des icones de la DSN.

Un nouveau menu s'ouvre. Rechercher la ligne « S21.G00.52 » que vous avez besoin. Il en existe plusieurs avec différents libellés.

Dans le cas où vous ne trouvez pas celle que vous avez besoin, prenez-en une. Il ne vous restera qu'à modifier le code (qui est le plus important)

Sur la ligne S21.G00.52.001, cliquez dans la colonne valeur pour avoir accès à l'icone .

Rubrique	Libellé	Valeur
S21.G00.52	**Indemnité compensatrice de préavis payé non effectué**	**Indemnité compens**
S21.G00.52.001	Type	023
S21.G00.52.002	*Montant*	
S21.G00.52.003	*Date de début de la période de rattachement*	
S21.G00.52.004	*Date de fin de la période de rattachement*	
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	00002
S21.G00.52.007	*Date de versement d'origine*	

En cliquant sur , vous accéderez à la liste des types d'indemnités. A vous de choisir le bon.

Enfin, complétez la valeur de la ligne « S21.G00.52.002 – Montant » pour y renseigner le montant de cette indemnité.

Par exemple, je dois renseigner l'indemnité de congés payés pour mon CDD. Le montant de cette indemnité (montant issu du bulletin de salaire) est de 252.57 euros.

Voici comment je dois renseigner mon bloc en DSN.

Rubrique	Libellé	Valeur
S21.G00.52	**Indemnité compensatrice de préavis payé non effectué**	**Indemnité compens**
S21.G00.52.001	Type	020
S21.G00.52.002	Montant	252.57
S21.G00.52.003	*Date de début de la période de rattachement*	
S21.G00.52.004	*Date de fin de la période de rattachement*	
S21.G00.52.006	Numéro du contrat	00002
S21.G00.52.007	*Date de versement d'origine*	

Une fois, toutes les modifications effectuées, pensez à enregistrer votre DSN « fin de contrat » au format txt et au format sd1.

Effectuez enfin un contrôle avec l'outil de Net entreprise avant de l'envoyer.

4.3 Mois de la DSN mensuelle portant sur les derniers éléments déclarés dans la FTCU :

.
Pensez à renseigner la date de la ligne S21.G00.62.020. Cette date doit être renseignée au premier jour du mois (sous la forme 01mmaaaa).

S21.G00.62.020	Mois de la DSN mensuelle portant les derniers éléments déclarés dans le FCTU	01012022

5 Pour information : Du signalement à l'attestation employeur.

Le signalement FCTU n'exonère pas l'employeur de remettre au salarié une attestation employeur dans les 5 jours suivants son départ.

Voici les différentes étapes de la déclaration du signalement FCTU par le gestionnaire de paie à l'édition de l'AER (Attestation Employeur rematérialisée) à remettre au salarié sortant :

- ✓ Le gestionnaire de paie procède au signalement FCTU,
- ✓ L'enveloppe de données est transmise aux organismes destinataires.
- ✓ Le déclarant reçoit en retour un avis de réception de Pôle Emploi avec un code retour « OK » ou un code retour « ANOBLOQUANTE ».
- ✓ Si le code retour est « OK », le gestionnaire de paie peut télécharger l'attestation employeur.
- ✓ Si le code retour est « ANOBLOQUANTE », le déclarant peut prendre connaissance des anomalies dans un fichier CRM dans le tableau de bord DSN.

6 La DSN Mensuelle :

Nous vous rappelons qu'il faut bien vérifier lors de votre DSN mensuelle que la période de votre paramétrage prend bien en compte tout le mois à déclarer.
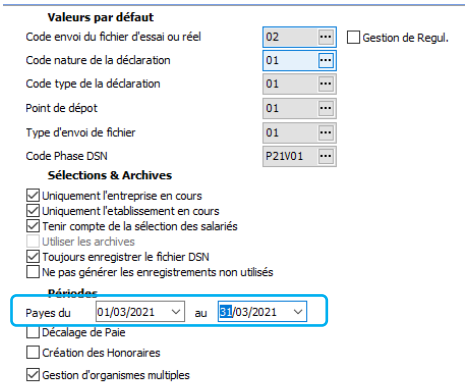
Si ce n'est pas le cas, pensez à les modifier avant de générer votre DSN mensuelle.